

AVANT-PROJET
DU CONSEIL DE CLASSE AUX CONSEILS A L'ÉLÈVE
Ou trois scénarios pour la réussite des élèves et pour une véritable
coopération éducative avec les parents d'élèves
Collège BELLEVUE Guémené Penfao

Préambule : en tout état de cause, les soirées réunions parents –professeurs sont abandonnées au profit de l'un des trois scénarios ci-dessous et d'entretiens au cours de l'année scolaire. Il est possible de penser au mixage de l'un ou l'autre des scénarios ou bien des trois, par exemple procédure pour les mentions, pour l'envoi ou la remise des bulletins, invitation de certains collègues. Il est possible également de mixer les formats selon les niveaux

Le scénario du *suivi*

Le soir du suivi, le protocole est le suivant :

De 16 h 45 à 17 h 15 se déroule la synthèse du Professeur Principal en présence des élèves et des parents délégués. Abandon du principe des discussions autour des récompenses. Dans sa synthèse, le Professeur Principal indique les élèves félicités pour les résultats ou les élèves félicités pour les efforts fournis pendant le trimestre. Cette liste n'est discutée par personne. Cette organisation implique que l'ensemble des enseignants renseignent les bulletins bien en amont (ils seront verrouillés trois jours avant) et que les appréciations soient explicites pour favoriser la synthèse du Professeur Principal. Un courrier de mentions particulières est remis à l'élève en plus de son bulletin (félicitations, encouragements, mise en garde..).

A partir de 17 h 15, séparation des enseignants en trois groupes qui se composent ainsi : des enseignants avec le Principal, des enseignants avec la CPE et des enseignants avec le Professeur Principal. Les élèves délégués choisissent également d'être présents dans l'un des trois groupes. Les familles et les élèves sont reçus toutes les 10 minutes et un point sur le trimestre est fait. A la fin de ce dialogue, des objectifs sont fixés avec la famille et l'élève suivant. La fiche d'objectifs est gardée par le Professeur Principal. Les familles patientent dans une salle d'attente où sont entreposés sirops et jus de fruits. Le suivi se termine aux alentours de 18h45 – 19h grand maximum. Les parents non présents sont systématiquement convoqués dans les jours qui suivent et seront reçus par le professeur principal et le Principal.

Les enseignants peuvent changer de groupe au cours de la soirée ou bien se regrouper avec un autre quand il y a un temps mort dans l'un ou l'autre.

Les professeurs des écoles sont conviés pour les 6èmes.

Le respect de l'heure de l'invitation est essentiel dans le dispositif. Les parents savent qu'ils seront de toute façon convoqués s'ils ne viennent pas.

L'intérêt principal étant le dialogue, famille et équipe éducative sont ici centrées sur la formulation et le suivi de la réalisation des objectifs fixés : la scolarité de l'élève (ses réussites, ses difficultés, sa marge de progrès, son orientation.....) sont ainsi l'objet d'un suivi beaucoup plus régulier sur toute l'année.

Le scénario du conseil participatif

Ce scénario a pour objectif de rendre les élèves acteurs du conseil de classe en leur permettant de verbaliser sur leurs apprentissages à travers des bilans pédagogiques de chaque discipline et en les faisant analyser leur bulletin devant leurs parents. De plus, ce projet a aussi pour objectif d'impliquer les parents en offrant une meilleure visibilité sur le conseil de classe, mais aussi en leur permettant de se rendre compte de ce qui a été enseigné / appris durant le trimestre. Mais aussi, nous en faisons le pari, qu'en les impliquant davantage dans la scolarité de leur enfant, cela favorisera la réussite de leur enfant.

Ce conseil de classe participatif a une durée moyenne d'une heure et quinze minutes, et se déroule en 3 temps (temps 1 => cinq minutes / temps 2 => quinze à vingt minutes / temps 3 => quinze minutes par élève avec un professeur). Les deux premiers temps se déroulent en plénière en présence de tous les élèves, tous les parents, ainsi que les professeurs de la classe et le principal. Enfin, ce sont les délégués qui dirigent les deux premiers temps en donnant à tour de rôle la parole aux personnes concernées.

Temps 1 Durant ce premier temps en plénière (présences des parents, des professeurs et de la direction), les deux délégués vont chacun leur tour donner le point de vue des élèves sur leur classe. Ce premier temps est un résumé des avis de chaque élève construit durant l'heure de vie de classe. Puis, vient le tour du professeur principal, qui après avoir résumé les différents constats des collègues, explicite et fait un bilan sur le fonctionnement, le climat de la classe. Ce premier temps, plutôt « classique » permet d'avoir une vue d'ensemble sur la classe de la part des élèves et des professeurs.

Temps 2 Bilan pédagogique par discipline Ce deuxième temps a pour but de « faire entrer les parents dans la classe. Autrement dit, l'idée est de permettre aux parents de se rendre compte des compétences travaillées en classe, dans chacune des disciplines. Ici, les élèves ont pour objectif de faire, par petit groupe de deux / trois élèves, un résumé pédagogique pour la discipline dont ils sont « responsables ». Pour cela, ils ont le droit de mettre en scène leur discours, de se poser des questions entre eux. Par exemple, lors de la restitution pédagogique en mathématique, un des élèves peut demander à un autre de faire un calcul mental pour démontrer la compétence « calcul mental ». Par contre, durant ce temps, ils doivent, normalement, restituer par cœur, leur résumé. Cette « contrainte » permet aux élèves d'avoir un nouveau temps d'apprentissage sur une matière, mais surtout, il leur permet d'être plus audibles en facilitant la restitution. De plus, cela leur permet de développer la compétence à s'exprimer à l'oral qui leur sera nécessaire lors des différents oraux qu'ils auront à faire durant leur scolarité.

Temps 3 – Analyse du bulletin : Ce dernier temps, représente une rare occasion de réunir, dans un cadre sécurisé et sécurisant, les trois partenaires – enfant / parent(s) / école (représenté par l'enseignant) et de « parler de l'école » ensemble. En effet, les parents se retrouvent seuls avec un professeur tuteur (généralement, ce professeur est celui dont l'élève a présenté la matière durant le temps 2 et leur enfant durant environ quinze minutes. Ce temps permet réellement d'échanger avec les parents et l'élève sur son trimestre. Dans ce sens, c'est l'élève grâce à une fiche d'analyse de son bulletin qui explique / fait un bilan sur son trimestre. Ici, il verbalise sur ses points forts, ses points à améliorer en fonction de différentes matières où il est en réussite et où il est en difficulté. Ce travail effectué en vie de classe lui permet d'avoir un regard réflexif sur son propre travail. Enfin, l'idée en fin d'entretien est de mettre sur papier deux engagements qu'il devra tenir au second trimestre. Ces engagements peuvent être prioritairement sur une compétence (ex : en mathématiques, sur la compétence « calcul mental », passer de fragile à satisfaisant) ou bien sur un problème plus transversal de type comportemental ou prendre vingt minutes par jour pour travailler). A la suite de ces engagements et de son analyse, l'élève a la possibilité de démontrer un exercice qu'il a

généralement réalisé en cours pour montrer ses compétences à ses parents. Pour faire patienter les parents qui ne passent pas en premier, un musée pédagogique peut être créé. A l'intérieur, on pourra y retrouver des travaux d'élèves (ex : leur chorégraphie en danse, leur présentation d'un livre en français, des dessins...) disposés à divers endroits de la salle pour permettre aux parents de se déplacer librement.

Mise en place du conseil de classe participatif

Avant le conseil de classe : Un temps de préparation d'au moins trois heures de vie classe consécutives (une heure par semaine) semble nécessaire. En effet, une première heure peut être consacrée à la création du bilan de la classe et des bilans pédagogiques. Le bilan de la classe est réalisé par les élèves (points positifs et négatifs du trimestre) et sera lu en temps 1 par les délégués. Le bilan pédagogique est écrit et mis en scène (illustration d'une compétence) par les élèves qui s'appuieront sur les compétences travaillées dans chaque discipline. Pour cela, chaque collègue envoie le bilan rédigé ; soit avec la classe en fin d'heure de cours, soit seul ; au professeur principal qui le transmettra aux élèves responsables de la discipline qu'ils devront présenter en temps 2.

Il serait souhaitable d'avoir aussi une deuxième heure de vie de classe pour travailler sur l'analyse de leur bulletin. Chaque élève recevra son bulletin et sa fiche d'analyse durant cette heure-là. L'idée est de leur permettre de porter un regard rétrospectif sur leur trimestre en les guidant à travers la fiche d'analyse.

Et une troisième heure pour leur permettre de répéter dans les conditions réelles de passage. Cela a pour but de les rassurer et de leur permettre de s'entraîner. Sachant, que si les collègues veulent participer au projet, rien ne les empêche de faire répéter les élèves durant leur cours. Dans ce sens, cela pourrait être un travail en français sur la compétence : « s'exprimer à l'oral ».

Concernant les récompenses (félicitations, encouragements...) et les appréciations générales, l'idée est de ne pas se réunir entre collègues, mais de tout faire par mail).

Dans ce cas, le professeur principal peut envoyer un document permettant à chaque enseignant de mettre la mention souhaitée dans sa matière en fonction des élèves. Ainsi le professeur principal pourra faire une « moyenne » des différentes récompenses pour l'attribuer à un élève. Et concernant les appréciations générales, le professeur principal dispose de tous les bulletins lui permettant de l'écrire pour chaque élève. Puis, il envoie par mail un document résumant toutes les appréciations générales et les collègues n'étant pas d'accord avec une appréciation peuvent en parler pour la modifier. Ce choix permet de ne pas doubler les réunions en surchargeant les collègues, mais aussi le fait que pédagogiquement parlant, cela n'est pas toujours très intéressant.

Pendant le conseil de classe : Ce sont les délégués qui gèrent le déroulé du conseil. Ce nouveau procédé valorise davantage les délégués et la place laissée aux élèves. Donc le professeur principal est en retrait pour laisser la place aux élèves après avoir présenté le bilan de la classe. Le professeur principal doit simplement organiser la gestion du temps 3 en indiquant l'ordre de passage des élèves avec chaque professeur. De plus, il distribuera les bulletins des élèves aux collègues avec qui ils passeront sur le temps 3.

Après le conseil de classe : Les engagements pris par les élèves sont centralisés par le professeur principal. Une fois cela fait, chaque élève colle dans son carnet ses propres engagements, et chaque collègue reçoit par mail la liste des engagements. Il est possible, qu'à la mi-trimestre, les collègues tuteurs puissent vérifier avec les élèves qu'ils tudent, si les engagements pris lors du conseil de classe participatif sont en train d'être respectés ou non.

Pour conclure, la circulaire de 1998 concernant l'amélioration des procédures d'orientation lors des conseils, stipule que : « la qualité des échanges d'information avec les élèves et leur

famille, dans le déroulement des procédures, conditionne fortement la manière dont les élèves prendront une part active dans leurs choix d'orientation. Tout doit être fait pour que l'élève soit acteur de son évaluation et de son orientation».

Le scénario des entretiens individuels

Les élèves passent avec leurs parents devant un groupe d'enseignants, chacun faisant passer un nombre égal d'élèves.

Temps de l'entretien 15 minutes : 5 minutes de présentation, 10 minutes de conseils individuels.

L'élève fiche d'auto-évaluation en main évoque ses progrès, ses difficultés. L'équipe conseille et un échange bienveillant s'installe. Les parents peuvent s'exprimer.

L'équipe rédige une fiche conseils – objectifs-engagement avec laquelle l'élève repart. Une copie est gardée par les enseignants.

Les élèves sont en confiance et comprennent leurs points forts et leurs points faibles. L'élève est plus impliqué en s'engageant réellement. Cela lui permet également d'être plus autonome face aux apprentissages.

Les parents comprennent mieux et plus concrètement ce que l'on attend de leur enfant. Ils ont eu l'occasion de s'exprimer.

Les enseignants peuvent conseiller plus efficacement les élèves, plus concrètement. L'image de l'élève évolue également, elle est ici peut-être plus complète, plus fidèle à ce qu'est réellement l'élève. Les enseignants peuvent expliciter le pourquoi de telle ou telle mention particulière qui accompagne le bulletin.

L'utilisation de Pronote ou l'envoi des documents par mails pallie le manque de vision d'ensemble de la classe. Il en va de même pour la distribution des mentions (félicitations.. mises en garde). De même, il est nécessaire de faire tourner les équipes et / ou les élèves pour changer d'interlocuteurs au cours des différents trimestres.

Il est toujours possible de réunir l'équipe entière pour évoquer de sujets qui le nécessiteraient comme l'orientation ou une question sur le comportement.